

01.08.2025 - 14:46 Uhr

39 % de droits de douane - les emplois et la prospérité de la Suisse en danger

Oltén (ots) -

La hausse massive des droits de douane sur les exportations suisses annoncée cette nuit par le gouvernement américain est un signal alarmant.

Les secteurs clés dépendants des exportations, tels que la construction mécanique, la technologie médicale, l'horlogerie et certaines branches de l'industrie chimique et pharmaceutique, sont particulièrement touchés. Ces secteurs représentent non seulement des dizaines de milliers d'emplois hautement qualifiés, mais aussi une part importante de l'économie de notre pays.

Les obstacles existants au commerce avec l'UE, en particulier les droits de douane et les barrières réglementaires bien connus, constituent déjà une charge pour l'industrie d'exportation. Les nouveaux droits de douane punitifs américains aggravent encore la situation et montrent à quel point une économie ouverte et orientée vers l'exportation comme celle de la Suisse est vulnérable.

En tant qu'association d'employé-es, nous mettons en garde contre les conséquences : les droits de douane punitifs menacent non seulement certaines entreprises, mais aussi, à moyen et long terme, notre prospérité sociale. Si les exportations deviennent non rentables, ce sont des chaînes de valeur entières qui seront mises sous pression, avec des conséquences tangibles sur les revenus, la sécurité sociale et le pouvoir d'achat.

De plus, l'incertitude affecte non seulement les bilans, mais aussi les personnes. La menace de pertes d'emplois, directes ou indirectes par le biais de délocalisations, a un impact psychologique : la peur de perdre son emploi, le stress et un sentiment croissant d'impuissance se répandent avant même que les premiers licenciements ne soient annoncés.

Nous demandons au Conseil fédéral d'utiliser rapidement les voies diplomatiques et de prendre clairement position vis-à-vis du gouvernement américain. Parallèlement, des mesures de soutien économique ciblées sont nécessaires pour les entreprises concernées afin de préserver les emplois et de maintenir la compétitivité à long terme.

Les partenaires sociaux doivent également agir ensemble dès maintenant. Un dialogue précoce dans les secteurs concernés est essentiel pour préparer en temps utile des solutions socialement acceptables telles que la formation continue ou des modèles de transition. Parmi les mesures de soutien économique, il serait souhaitable que le chômage partiel, déjà prolongé à 18 mois depuis le 31.07.2025, soit étendu à deux années complètes.

" Si les exportations sont soudainement soumises à des droits de douane de 39 %, ce ne sont pas seulement les emplois de certains travailleur-euses qui sont en jeu, mais aussi une partie de ce qui fait la prospérité de la Suisse. Ceux qui pensent qu'il s'agit uniquement d'un problème économique sous-estiment le potentiel social explosif de telles mesures " dit Stefan Studer, directeur général d'Angestellte Schweiz.

Contact:

Stefan Studer Directeur général Angestellte Schweiz
stefan.studer@angestellte.ch, +41 44 360 11 41

Laure Fasel Communication, Angestellte Schweiz
laure.fasel@angestellte.ch, +41 44 360 11 28